



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 juillet 2023

Mesures de restrictions visant à garantir la sûreté et la tranquillité publique en Gironde

À la suite des violences et dégradations qui se sont poursuivies tout au long du week-end dans la métropole bordelaise et dans plusieurs communes de la Gironde, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a décidé de prolonger l'arrêté préfectoral qui interdit à titre temporaire sur l'ensemble du département :

- Le transport, la détention et l'utilisation sur la voie publique ou en direction de la voie publique d'artifices de divertissement ;
- Le transport et la détention sur l'espace public de carburants, d'acides et de tous produits inflammables ou chimiques ;
- Le port et le transport d'armes, toutes catégories confondues, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme.

Ces interdictions s'appliquent comme suit :

- du lundi 3 juillet 2023 à 19h00 au mardi 4 juillet 2023 à 5h00 ;
- du mardi 4 juillet 2023 à 19h00 au mercredi 5 juillet 2023 à 5h00.

Il réitère à tous les maires de la Gironde de prendre les mesures préventives adaptées (police municipale, fermeture des locaux ou encore astreinte technique) pour sécuriser les bâtiments et biens publics et à diffuser largement auprès de la population les consignes de mise à l'abri des conteneurs d'ordures ménagères ainsi que des matériels et engins de chantier.

Enfin, il indique avoir demandé au Président de Bordeaux Métropole et Keolis Bordeaux Métropole Mobilités de reconduire l'interruption du réseau TBM ce soir à partir de 21h00.

Le préfet appelle une nouvelle fois chacun au calme, à la raison et à la responsabilité. Il annonce que les effectifs et moyens des forces de l'ordre seront encore pleinement mobilisés ce soir.